

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42280

présenté par
M. Aubert

à l'amendement n° 23972 de M. Aviragnet

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« et les médecins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.